



Different.  
Efficient.



**Cabinet d'avocats**

Paris – Nantes – Lyon – Bordeaux – Aix-en-Provence



70  
Avocats



60%  
femmes



40%  
hommes



18  
langues parlées



5 bureaux  
Paris | Lyon | Nantes  
Bordeaux | Aix



1 offre  
de services  
globale en  
droit des  
affaires

## POURQUOI SQUAIR ?

« Square », en anglais, signifie « carré », comme notre méthodologie, nos conseils ou encore notre relation client. À cette entité, nous avons voulu insuffler de l'« air », en référence à la liberté et à l'autonomie de nos associés, à l'agilité de la structure. En contractant les deux, nous avons créé ce qui nous rassemblait, ce qui, finalement, constitue notre ADN.

## UN NOUVEAU MODÈLE POUR UN MEILLEUR CONSEIL

Le digital a profondément changé nos modes de vie comme nos méthodes de travail. En quelques années, TPE, PME et grands groupes ont vu leurs modèles se transformer. Désormais, en plus d'être performant, il faut être proactif et agile. Dès lors, comment proposer le meilleur conseil sans intégrer ces changements majeurs de paradigme ?

En réponse à cette question est né Squair, un nouveau modèle de cabinet d'avocats, qui vous propose une alternative innovante aux conventionnelles relations avocat/client. Squair, c'est la liberté et l'indépendance d'une structure non hiérarchique pour un conseil à haute valeur ajoutée.

# Un accompagnement souple et sur-mesure

Cabinet d'avocats d'affaires au fonctionnement moderne, Squair rassemble les intelligences, pour délivrer la bonne analyse, le conseil judicieux, au juste prix.

Face à de nouvelles formes de mobilité et à un monde ultra-connecté nous avons voulu apporter une nouvelle dimension au conseil.

Pour y parvenir, il a fallu désinstaller les logiciels convenus, redimensionner la relation client et rassembler une équipe d'avocats libres et autonomes, aux expertises complémentaires.

« LE MODÈLE DE SQUAIR NE REPOSE PAS SUR UNE STRUCTURE PYRAMIDALE, LES CLIENTS SONT ASSURÉS QUE LEURS DOSSIERS SONT TRAITÉS PAR DES AVOCATS EXPÉRIMENTÉS, ALLIANT À LA TECHNIQUE UNE VÉRITABLE INTELLIGENCE DE SITUATION. »

## SOUPLESSE

Structure légère et sans hiérarchie, Squair encourage à exercer ses missions avec plaisir. Ici réside précisément l'originalité de son ADN qui combine l'esprit libre et agile des start-ups, à la puissance logistique et l'expertise des grands cabinets. Car chez Squair, la souplesse et la liberté sont favorisées pour ne vous proposer que le meilleur. Le recours aux dernières technologies et l'adoption de méthodes de travail agiles offrent l'efficacité nécessaire pour répondre efficacement et précisément à vos attentes où que vous soyez.

## EXIGENCE OPÉRATIONNELLE

Tous nos avocats disposent des meilleurs outils et ressources pour apporter un service pointu, précis, efficace. Après une analyse exhaustive de la situation et un audit des enjeux, nous élaborons sans sureffectif et au prix juste, la meilleure solution. Et bien sûr, nous mettons notre compétence et notre exigence opérationnelle au service de la réussite de vos projets.

# Un cabinet national avec un réseau international

Avec six bureaux en France (Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux et Aix-en-Provence) et une équipe multiculturelle mobile et dynamique, Squair offre à ses clients des expertises variées et multi-géographiques.

Le cabinet rassemble une équipe d'avocats possédant des parcours et des expertises complémentaires en droit des affaires.

A l'international, Squair est membre de plusieurs réseaux internationaux de comptables, fiscalistes et avocats.

**ANDERSEN GLOBAL** est une association internationale de cabinets indépendants de 14.000 professionnels du droit et de la fiscalité, avec une présence dans 180 pays (400 villes). Andersen Global a, de loin, la plus grande plateforme juridique et fiscale en Europe : 40 pays, 500 associés et plus de 2.500 professionnels.

**SFAI GLOBAL** compte 14.000 professionnels de la comptabilité, avec une présence dans 115 pays (300 villes).

Nous avons par ailleurs développé des relations dites « **Best Friends** » avec un grand nombre de cabinets indépendants de premier plan dans les pays dans lesquels nous intervenons fréquemment.

« SQUAIR ? C'EST UN CABINET D'AVOCATS OÙ CHACUN VIT AU QUOTIDIEN LE FUTUR DE LA PROFESSION POUR MIEUX VOUS CONSEILLER ET VOUS DÉFENDRE... AUJOURD'HUI, COMME DEMAIN. EN FRANCE, COMME À L'INTERNATIONAL. »

# Nos activités

Avec une offre globale en droit des affaires, Squair couvre un large spectre d'expertises et de savoir-faire pour ses clients : grands groupes français internationaux, ETI et PME, entrepreneurs, startups, établissements de crédit, fonds d'investissement et de dette et *family offices*.

## COMPLIANCE ET DONNÉES PERSONNELLES

Nous intervenons sur l'ensemble des questions de mise en conformité, notamment en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD) et de lutte anti-blanchiment ou anti-corruption.

## CONCURRENCE ET CONSOMMATION

Nous traitons les problématiques générées par le développement des activités de nos clients : antitrust, contrôle des concentrations, contrôles des aides d'état, commerce international, droit de la distribution, droit de la consommation et de la publicité.

## CONTENTIEUX ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Nous représentons nos clients devant toutes juridictions françaises civiles, commerciales, sociales ou pénales, ainsi que dans le cadre d'arbitrages en France et à l'étranger, et nous les assistons dans la recherche d'une solution transactionnelle.

## CONTENTIEUX PÉNAL

Nous intervenons sur l'ensemble des problématiques du contentieux pénal et, plus particulièrement, en contentieux pénal des affaires, en demande ou en défense.

## CORPORATE-M&A, VENTURE CAPITAL, LBO

Nous intervenons dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions domestiques et transfrontalières, de *joint-ventures*, ainsi que dans le cadre de levées de fonds (*venture capital*), d'opérations de *private equity* (LBO/MBO/OBO), ou encore de restructurations internes et externes (*spin-offs*, fusions, apports partiels d'actifs, etc.).

## DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Nous conseillons et représentons nos clients dans la conduite de projets publics ainsi que dans le cadre de contentieux, tant en référé qu'au fond. Nous disposons d'une expertise reconnue dans la mise en œuvre des montages en matière d'occupation et d'utilisation privative du domaine public.

## ENVIRONNEMENT – ENERGIE – SECTEURS RÉGULÉS

Nous conseillons et assistons nos clients en matière de risques industriels et environnementaux et d'accompagnement à la délivrance des procédures administratives, ainsi qu'en représentation et en défense dans le cadre du contentieux administratif, civil et pénal. De même, nous accompagnons les porteurs de projets dans l'analyse des risques environnementaux liés à l'acquisition ou à la cession d'entreprises et de biens immobiliers, ainsi que la rédaction et négociation de garanties de passif et de clauses environnementales.

## FINANCEMENT

Nous accompagnons nos clients dans le cadre de la mise en place ou de la restructuration de leurs financements corporate (acquisition ou croissance), immobilier ou d'actifs, sous format *loan* ou obligataire. Nous conseillons tant les prêteurs (banques ou fonds de dette) que les groupes emprunteurs, en France et à l'international.

## FISCAL

Nous accompagnons nos clients dans la gestion de leurs problématiques fiscales quotidiennes, lors d'opérations de réorganisation et dans leurs relations avec l'administration fiscale française (contrôles fiscaux et contentieux). Nous assistons également une clientèle privée sur l'organisation et la transmission de leur patrimoine privé et professionnel.

## GOVERNANCE

Nous intervenons sur l'ensemble des questions relatives à la structuration des organes de direction et de contrôle, la mise en place d'*incentives* pour les dirigeants et la mise en place des chaînes de responsabilité.

## MARCHES DE CAPITAUX ET DROIT BOURSIER

Nous intervenons dans le cadre d'opérations de marchés de capitaux et de fusion-acquisition domestiques et transfrontalières de sociétés cotées. Nous accompagnons également nos clients sur des problématiques liées à la réglementation boursière et en matière de gouvernance.

## PROCEDURES COLLECTIVES ET RESTRUCTURING

Nous accompagnons nos clients débiteurs et créanciers dans tous les aspects liés au règlement des difficultés des entreprises.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous accompagnons nos clients sur l'ensemble des problématiques relatives à la propriété intellectuelle (droit d'auteurs et des logiciels, droit des marques, licences, etc.), en conseil comme en contentieux.

## PROJETS ET CONTRATS

Nous intervenons dans la préparation d'ensembles de contrats complexes ou innovants, ainsi que dans l'encadrement d'opérations et de partenariats sophistiqués mais aussi dans la négociation de contrats plus classiques.

## SANCTIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES –EMBARGO

Nous intervenons sur l'ensemble des problématiques relatives aux sanctions économiques internationales (françaises, européennes, onusiennes, américaines, etc.).

## TECHNOLOGIE, MÉDIAS ET E-COMMERCE

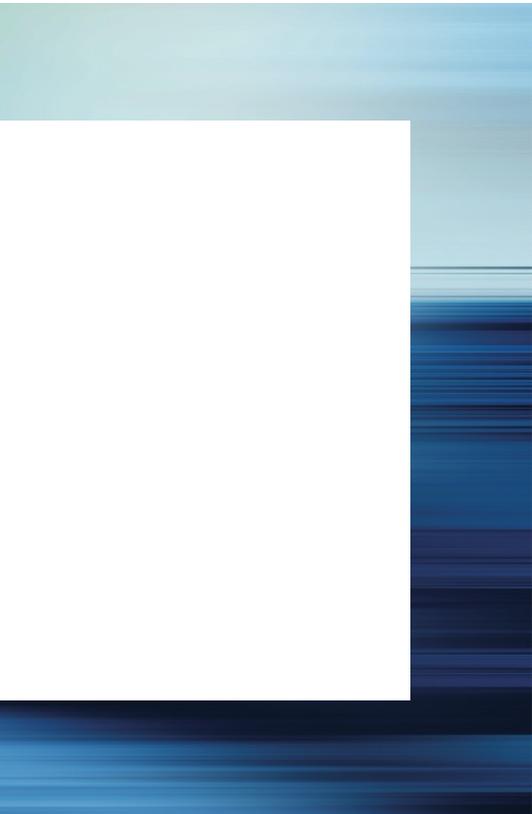
Nous accompagnons nos clients dans leurs projets de transformation digitale et dans le développement de nouvelles opportunités d'activités, en particulier en matière de cybersécurité et de projets digitaux et e-commerce, en France et à l'étranger.

## TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

Nous accompagnons les entreprises françaises et étrangères, les startups ainsi que les cadres, en conseil et en contentieux, dans leurs relations de travail : contentieux individuels ou collectifs, transfert de salariés, mobilité internationale, négociation et transaction de rupture, concurrence déloyale d'anciens salariés, relations individuelles.

## URBANISME ET AMENAGEMENT

Nous accompagnons nos clients dans l'acte de construire et d'aménager, tant en conseil qu'en contentieux. Nos avocats accompagnent la délivrance des demandes d'autorisation d'urbanisme, assistent l'élaboration de documents d'urbanisme et des concessions d'aménagement et des projets urbains, et interviennent en matière d'immobilier public. Notre équipe dispose d'une expertise forte en contentieux administratif des autorisations d'urbanisme, des documents de planification urbaine et des participations financières.



### **SQUAIR PARIS**

29, rue Saint Pétersbourg  
75008 Paris  
+33 (0)1 81 69 59 60  
[contact@squairlaw.com](mailto:contact@squairlaw.com)

### **SQUAIR NANTES**

34 bis, boulevard Guist'Hau  
44000 Nantes  
+33 (0)2 31 15 77 97  
[contact@squairlaw.com](mailto:contact@squairlaw.com)

### **SQUAIR LYON**

152, rue Pierre Cornielle  
69003 Lyon  
+33 (0)1 81 69 59 60  
[contact@squairlaw.com](mailto:contact@squairlaw.com)

### **SQUAIR BORDEAUX**

6 rue de Cursol  
33000 Bordeaux  
+33 (0)1 81 69 59 60  
[contact@squairlaw.com](mailto:contact@squairlaw.com)

### **SQUAIR AIX**

13, cours Mirabeau  
13100 Aix-en-Provence  
+33 (0)1 81 69 59 60  
[contact@squairlaw.com](mailto:contact@squairlaw.com)

[www.squairlaw.com](http://www.squairlaw.com)